

À publier immédiatement

MISE EN PLACE DE MESURES SPÉCIALES D'URGENCE AU BAS-SAINT-LAURENT

Rimouski, le 29 avril 2021 – Comme la situation épidémiologique dans le Bas-Saint-Laurent est préoccupante, des mesures spéciales d'urgence s'appliqueront dès le samedi 1er mai à 00 h 01, pour une période de deux semaines. Les MRC de la Matanie, de Matapédia et de La Mitis ne sont pas touchées par ces mesures.

Précisons que les mesures touchant le milieu scolaire seront en vigueur dès le lundi 3 mai à 00 h 01. Toutefois, il est important de souligner les écoles primaires resteront ouvertes pour l'instant. Ces mesures sanitaires exceptionnelles sont nécessaires afin de limiter au maximum les contacts non nécessaires entre les personnes.

Parmi les mesures spéciales d'urgence qui seront en vigueur dans cette région, mentionnons notamment :

- le couvre-feu en vigueur entre 20 h et 5 h ;
- la fermeture des écoles secondaires (apprentissage en ligne) ;
- la fermeture des cinémas, des salles de spectacle et des musées ;
- la fermeture des commerces non essentiels ;
- l'interdiction pour les commerces de vendre des produits non essentiels ;
- la limite de 25 personnes dans les lieux de culte ;
- l'interdiction de se déplacer vers les régions qui sont au palier de préalerte (zone jaune) et vers les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- les activités extérieures de sport ou de loisirs permises uniquement avec les personnes résidant à la même adresse auxquels peut se joindre une personne seule avec ses enfants pour former un groupe stable ou par un groupe de 8 personnes avec distanciation.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 800 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à coeur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
(418) 318-4751